

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP**  
**Les 22 et 23 mai 2012**  
**Hôtel Westin, Calgary, AB**  
**8 h 30 à 17 h (HAR)**  
**8 h 30 à 17 h (HAR)**

**NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.**

**Présences :** Lorna Martin (présidente), Miriam Duff, Lilli Janzen, Béatrice St-Amand-Doepker, Sarah Holland, Serge Hall, Beth Robinson, George Dunne, Michel Lefebvre, Erin Crossland, Deborah Wood Salter, Blythe Shepard, Martin Reid, Trish McCracken, Marie Cardinal-Picard, Barbara MacCallum (secrétaire)

**Excusés :** Ron Lehr

**Mot de bienvenue**

- Lorna souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 15 mars 2012
3. Conflit d'intérêts
4. États financiers vérifiés
5. Nouvelle loi sur les corporations
6. Rapports des administrateurs y compris les rapports de liaison avec les sections
7. Éléments d'information – Questions soulevées
8. Le point sur le congrès
9. Préparatifs de l'AGA
10. Comité/Ensembles de tâches et comptes rendus de groupe de discussion
11. Retour sur le Jour 1
12. Évaluations – DG et Conseil
13. Le point sur les réglementations
14. Politique sur la publicité et protocoles de communication
15. Initiative nordique
16. Comptes rendus et plans des comités
17. Rapport OTUS
18. Prochaine réunion
19. Clôture de la réunion

**Le mardi 22 mai 2012**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Beth Robinson.  
ADOPTÉE.**

**2. Adoption du procès-verbal**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2012, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Serge Hall.  
ADOPTÉE.**

### **3. Conflit d'intérêts**

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettaient en situation de conflit d'intérêts, à l'exception de Michel Lefebvre, Trish McCracken et Barbara MacCallum, qui se retireront durant toutes les discussions portant sur la défense des droits en Ontario.

### **4. États financiers vérifiés**

- Miriam Duff passe en revue les états financiers et les rapports vérifiés pour l'exercice clos en janvier 2012.
- La lettre aux gestionnaires qui accompagnait le rapport recommandait l'instauration d'une politique d'ajouts aux réserves.
- Barb MacCallum demanda aux vérificateurs de fournir des exemples de politiques d'ajouts de réserves, afin que la trésorerie et le comité de direction puissent en prendre connaissance.
- L'Association a enregistré un excédent des recettes sur les dépenses pour son exploitation et en ce qui a trait aux projets spéciaux.
- On trouve à la page 11 du rapport un nouveau tableau qui présente les dépenses par catégories.
- Cette nouvelle présentation est conçue pour garantir la transparence des dépenses de l'Association.

**Résolution :** Accepter les états financiers vérifiés, tels que présentés pour la période se terminant le 31 janvier 2012.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Blythe Shepard.  
ADOPTÉE**

### **5. Nouvelle loi sur les corporations**

- Lorna Martin a entrepris de comparer les règlements généraux de l'ACCP à la Loi sur les corporations et aux commentaires formulés par notre conseiller juridique.
- Il faut repérer les écarts.
- Il faut déterminer les règlements généraux qui devront être remaniés.
- Les versions révisées devraient être présentées à l'AGA 2013.
- Certains problèmes concernent la durée des mandats des membres du comité de direction et l'élection d'administrateurs qu'il faudra concilier avec nos pratiques actuelles.
- On a convenu d'une rencontre du comité de direction afin de discuter des modifications nécessaires.
- La rencontre aura lieu les 28 et 29 août 2012, à Ottawa.
- Les règlements généraux remaniés seront présentés au conseil d'administration, qui les passera en revue lors de la réunion du CA de novembre 2012.

### **6. Rapports des administrateurs, y compris les rapports de liaison avec les sections**

### **Colombie-Britannique et Yukon – George Dunne**

- La section C.-B./YK compte 1 020 membres.
- George a commencé à assister aux réunions de la section C.-B. en mode téléconférence.
- Il a remarqué que le titre de RCC (*Registered Clinical Counsellor*) a beaucoup d'influence en C.-B.
- Il a aussi noté que le Groupe de travail de la C.-B. est très actif en ce qui concerne la mise en place d'une réglementation en C.-B.

### **Alberta/T.N.-O. – Sarah Holland**

- Sarah s'est investie dans l'Initiative nordique et adressera d'autres courriels à ce sujet.
- La section Alberta/T.N.-O. tentera d'obtenir le plus de visibilité possible lors du Congrès.
- On tient des rencontres régionales et le nombre de membres de la section est en constante croissance.
- On a terminé la page et la brochure en ligne pour la Section.

### **Saskatchewan – Béatrice St-Amand-Doepker**

- Le nombre de membres s'accroît lentement.
- Béatrice a discuté avec des étudiants des cycles supérieurs à Saskatoon.
- Les membres de la Saskatchewan essaient de s'organiser pour former une section.
- Béatrice s'est aussi intéressée à l'Initiative nordique et à la section Justice sociale.

### **Manitoba – Miriam Duff**

- Le nombre de membres s'est accru.
- Le Manitoba a atteint le niveau requis pour former une section.
- Miriam s'est investie activement dans l'Initiative nordique.
- Elle assistera aux AGA des sections Arts créatifs en counseling et Counseling en pastorale et soins spirituels au cours de la semaine qui vient.

### **Ontario Anglophone – Trish McCracken**

- Compte actuellement entre 1 100 et 1 200 membres.
- Le Conseil transitoire de l'Ordre des psychothérapeutes autorisés et des thérapeutes autorisés en santé mentale de l'Ontario a soumis son projet de réglementation au ministère de la Santé et des Soins de longue durée et attend les commentaires.
- Des modifications ont été apportées au titre de Thérapeute autorisé en santé mentale, afin de restreindre le droit de pratique privée aux seuls praticiens qui détiennent un permis depuis 5 ans et qui satisfont à d'autres exigences relatives à la formation et à la pratique.
- Des changements sont survenus au sein de la Coalition ontarienne et on en discutera plus en détail au cours de la réunion du CA.
- Trish s'est aussi consacrée à l'Initiative nordique.
- Elle souligna le fait qu'elle participera aux réunions des sections Conseillers en milieu scolaire et Praticiens en cabinet privé.
- La section Conseillers en milieu scolaire s'efforce de recruter des membres pour le comité de direction en provenance de l'Ouest, car les membres du CD de la section se trouvent principalement dans les Maritimes.

- En Ontario, on compte 17 universités qui n'ont pas de représentants étudiants.

### **Ontario francophone – Michel Lefebvre**

- Le nombre de membres francophones a légèrement augmenté, mais pas au même rythme que celui des membres anglophones.
- On note beaucoup d'activité concernant la réglementation en Ontario et au Québec.
- Le Projet de loi 21 au Québec préoccupe les membres qui vivent en Ontario, mais qui travaillent au Québec.
- Michel assure la liaison avec la section RCN.
- La Section continue d'organiser mensuellement des événements de qualité sur le perfectionnement professionnel.
- Il s'est aussi consacré au projet d'Initiative nordique.
- Michel travaille aussi avec Blythe sur des politiques de counseling en ligne.
- En Ontario, 5 collèges sur 26 effectuent du counseling en ligne et certains aspects de déontologie doivent être pris en compte.

### **Québec anglophone – Lilli Janzen**

- C'est le Projet de loi 21 qui retient principalement l'attention de Lilli.
- L'ACCP et la QCA (Quebec Counselling Association) ont travaillé fort à la diffusion de l'information disponible.
- L'ACCP a fait parvenir une lettre à l'Office des professions afin de demander la reconnaissance de droits acquis pour les détenteurs du titre de CCC. La QCA a aussi adressé une lettre d'appui.
- On a aussi fait parvenir une lettre à l'Ordre des psychologues, suivant en cela la recommandation de l'Office des professions.
- Nous n'avons pas encore reçu de réponse à la lettre.
- On s'attend à ce que la réglementation soit adoptée d'ici la fin juin 2012.
- Les PAE ne semblent pas avoir établi clairement leur ligne de conduite.
- Les entreprises de PAE font valoir que leurs employés font du counseling et non de la psychothérapie.
- Le Guide explicatif a été distribué auprès de nos membres francophones du Québec.
- L'ACCP a pour sa part sélectionné certains passages clés du document dans le but de les faire traduire en anglais.
- Un résumé du document sera diffusé auprès des membres anglophones du Québec.
- Le document indiquera clairement qu'il s'agit d'une traduction non officielle et qu'il y a lieu de consulter le document en français pour en savoir plus.
- D'après l'analyse actuelle des règlements, il semble que les thérapeutes en arts créatifs ne pourront pas obtenir de permis de psychothérapie.

### **Québec francophone – Marie Cardinal-Picard**

- La principale préoccupation de Marie a porté sur le Projet de loi 21 et son effet sur les membres de l'ACCP.
- Il n'est pas clair si les praticiens doivent appartenir à un ordre professionnel pour obtenir un permis en vertu de droits acquis.

- Les superviseurs doivent appartenir à un ordre professionnel et détenir un permis pour pratiquer la psychothérapie.
- Cela a causé un problème, car certains des enseignants des universités québécoises ne pourront plus superviser les étudiants, car ils ne satisfont pas aux exigences d'obtention d'un permis.
- Le nombre de membres semble stable.
- Marie reste en contact avec les étudiants de son université.
- Marie s'est dite préoccupée par le site web grand public en ce qui concerne les exigences légales imposées aux personnes qui pratiquent la psychothérapie au Québec. On a ajouté des renseignements dans le site afin d'informer les personnes du public que le praticien qu'elles consultent doit se conformer aux règlements concernant le counseling et la psychothérapie en vigueur dans leur province, notamment le fait d'être inscrit auprès de l'Ordre et de détenir un permis valide sur les territoires de compétence où cela constitue une exigence.

### **Nouveau-Brunswick – Erin Crossland et Serge Hall**

- Tous les députés clés du Nouveau-Brunswick ont eu droit à une présentation sur le Projet de loi d'initiative parlementaire visant à réglementer les conseillers thérapeutes et les conseillers d'orientation au Nouveau-Brunswick.
- La version préliminaire du projet de loi est à l'étape de la consultation auprès des parties intéressées.
- On espère qu'il franchira l'étape de la première lecture au cours de la session de printemps 2012 de la législature au Nouveau-Brunswick.
- Le ministère de la Santé est très coopératif.
- Il y a eu des obstacles à franchir concernant les diplômes et les compétences.
- Le N.-B. a dû retirer du projet de loi la mention du niveau de la maîtrise.
- Le Québec et la Nouvelle-Écosse ont exprimé leurs inquiétudes au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne l'imprécision des exigences en matière d'éducation inscrites dans le projet de loi du N.-B.
- Le Québec et la Nouvelle-Écosse vont probablement proposer des objectifs légitimes en vertu l'ACI si le N.-B. ne clarifie pas ses exigences en matière d'éducation.
- Serge souligna que l'AFCONB a l'impression d'avoir perdu son identité par suite de l'affiliation à l'ACCP.
- Serge rencontrera des étudiants en septembre.

### **Île-du-Prince-Édouard – Deborah Wood Salter**

- Le gouvernement a réduit le financement accordé à la protection de l'enfance et aux travailleurs du soutien à la famille, de sorte que certains postes ont été abolis.
- On s'attend à ce que la demande pour des services de counseling, y compris dans le domaine des PAE, soit en hausse, car les personnes recherchent de l'aide pour affronter la perte d'emploi, notamment au sein de la fonction publique de l'Î.-P.-É.
- Les délais d'attente sont longs dans le cas des services de santé mentale.
- Il semble que l'on épargnera le système scolaire de compressions supplémentaires.
- Rien ne bouge en ce qui concerne la réglementation et l'on est sans nouvelles de la révision de la Loi sur la santé.
- L'UPEI (University of Prince Edward Island) et l'université Acadia forment un partenariat visant à établir un nouveau programme de maîtrise en counseling.
- La PEI Counselling Association suit de près chacun de ces dossiers.

### **Nouvelle-Écosse – Beth Robinson**

- Le partenariat Acadia – University of PEI est stimulant.
- Le besoin de praticiens bien formés est grand.
- Le NS College of Counselling Therapists accepte les déclarants.
- La section Nouvelle-Écosse a été formée et tient des réunions bimestrielles.
- Le Congrès 2013 à Halifax constitue le principal point d'intérêt de la Section.

### **Terre-Neuve et Labrador – Martin Reid**

- Il est difficile de pratiquer en cabinet privé à Terre-Neuve.
- Martin prévoit communiquer avec le représentant étudiant à la Memorial University.
- Le titre de CCC est l'objet d'une reconnaissance importante pour les PAE et l'assurance.

## 7. Éléments d'information – Questions soulevées

Les éléments suivants ont été présentés à titre d'information au Conseil d'administration.

### **Nouvelle loi sur les corporations (Projet de loi C-21)**

Le gouvernement fédéral a adopté une nouvelle Loi sur les corporations, qui nécessitera des modifications considérables aux règlements généraux et à certains processus de l'ACCP. L'ACCP devra se conformer à ces nouvelles dispositions réglementaires d'ici le mois de mai 2014. Notre personnel du Siège social a discuté avec les conseillers juridiques de l'ACCP afin de déterminer les étapes requises pour se conformer aux nouveaux règlements. Le service juridique de l'ACCP a passé en revue les règlements généraux de l'organisme et a recommandé des modifications. Un examen détaillé des modifications aux règlements généraux est prévu au cours de l'été 2012. On s'attend à ce que les nouveaux règlements généraux soient présentés pour acceptation à l'AGA de mai 2013.

### **Médias sociaux**

L'ACCP participe à la sphère des médias sociaux. L'Association est en effet présente sur Facebook et Twitter. L'un des membres du personnel a la responsabilité de diffuser au moins deux micromessages par semaine sur Twitter au sujet des diverses activités de l'ACCP. Les webinaires, le congrès et les nouveaux articles sur le blogue sont parmi les objets des micromessages diffusés. Le personnel de l'ACCP met aussi régulièrement à jour la page Facebook de l'organisme.

L'ACCP a également un blogue doté d'un robuste calendrier éditorial. Les nouveaux articles de blogue sont mis en ligne deux fois par semaine. Nous avons récemment lancé un appel pour recruter de nouveaux blogueurs. Il importe de rafraîchir sans cesse notre liste d'auteurs.

L'ACCP a également mis en place un forum permettant la discussion en ligne. Il est encore très peu utilisé.

Le site web de l'ACCP est constamment mis à jour.

### **FAQ**

On a mis en place des foires aux questions (FAQ) concernant :

- les membres
- la mention de membre et l'utilisation du logo de l'ACCP
- la certification
- la réglementation et la pratique au Canada
- l'éducation permanente
- l'accréditation
- la déontologie

Ces FAQ se trouvent dans le site web sous l'onglet Ressources et peuvent s'avérer utiles aux membres du CA lorsqu'ils doivent répondre aux questions de leurs électeurs.

### **Mental Health Academy (MHA)**

Lors de la réunion du CA du 15 décembre 2011, la résolution suivante fut adoptée.

**Résolution** : Accroître l'accessibilité et la diversité des crédits d'éducation permanente offerts aux membres de l'ACCP, en négociant avec la Mental Health Academy une entente fondée sur sa proposition initiale de services de perfectionnement professionnel en ligne aux membres de l'ACCP.

**Proposée par Marie Cardinal-Picard. Appuyée par Sarah Holland.  
ADOPTÉE**

Ce travail fut achevé et l'on procéda au lancement de l'initiative avec la Mental Health Academy en mars 2012. Il y aura une promotion soutenue du matériel de la MHA par l'intermédiaire du site web et des bulletins électroniques. À la mi-avril 2012, on avait enregistré 119 membres abonnés au service de la MHA.

## **Webinaires**

L'horaire des webinaires a été fixé jusqu'en octobre 2012. À ce jour, 9 webinaires ont été tenus au cours de l'année. On compte en moyenne 6 participants par webinaire. Les webinaires en français comptent encore très peu de participants.

## **Programme des membres étudiants**

En mars 2012, on a publié un bulletin de liaison destiné aux étudiants et rendu accessible sur le site web de l'ACCP.

## **Site internet grand public**

Dans le cadre des activités de viabilité de l'ACCP et dans le but de promouvoir une meilleure compréhension du public à l'égard du counseling et de la psychothérapie, nous avons lancé un site web destiné au grand public, et que nous avons nommé « Parlons ensemble ». Le site est offert dans les deux langues officielles. Un pré-lancement fut fait auprès de la Présidente et du Comité de direction à la fin avril 2012. Le lancement auprès du CA et des présidents de Sections s'est fait au début mai. On a publicisé le site auprès des membres durant la deuxième semaine de mai.

Les adresses URL du site sont les suivantes :

[www.talkingcanhelp.ca](http://www.talkingcanhelp.ca)

[www.talkingcanhelp.org](http://www.talkingcanhelp.org)

[www.parlonensemble.ca](http://www.parlonensemble.ca)

[www.parlonensemble.org](http://www.parlonensemble.org)

L'ACCP a obtenu la permission de la British Association of Counselling and Psychotherapy (BACP) d'adapter le contenu et les photos de son site, qui se nomme « It's Good to Talk ». L'ACCP mentionne la contribution de la BACP dans son site grand public.

## **Processus de certification en ligne**

Dans notre budget de cette année, nous avons prévu une somme de 2 000 \$ pour la mise en œuvre d'un système de certification en ligne. Le système permettra de recueillir tous les documents de certification du candidat, tout en permettant à ce dernier de vérifier directement en ligne l'état d'avancement du traitement de sa demande de certification. Ce nouveau système est plus robuste et plus perfectionné que celui que nous utilisons déjà et devrait permettre au personnel d'épargner du temps lors du traitement des fichiers de certification. Il facilitera également le processus de demande, ce qui pourrait accroître les recettes en ce domaine. Nous avons constaté ce type de changement à la suite de la mise en place du système de renouvellement en ligne de l'adhésion.

Les travaux de mise en œuvre de ce système sont presque achevés. Il ne reste que quelques modifications mineures que le fournisseur devrait apporter sous peu.

## **Projet de voies d'échange**

Ce projet a pour but de déterminer des voies d'échange pour les provinces actuellement réglementées ou sur le point de l'être (Québec, Nouvelle-Écosse et Ontario); il consiste à utiliser leurs titres, définitions et champs d'application, normes d'exercice et

compétences requises pour indiquer clairement les liens entre les titres prévus dans les règlements de chaque province et l'exercice de la profession. Avec le temps, une fois que tous les ordres professionnels auront été mis en place, cela facilitera la mobilité des membres de la profession en instaurant un tableau de concordance systématisé des exigences professionnelles entre les organismes de réglementation provinciaux.

Un second volet de ce projet, qui n'a pas encore débuté, consistera à inclure les associations les plus susceptibles de devenir les chefs de file au sein des organismes de réglementation en devenant en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Le projet pourra aussi inclure d'autres ordres professionnels à mesure qu'ils voient le jour. Bien qu'il s'agisse de provinces qui ne sont pas encore réglementées, on y trouve des regroupements de professionnels disposant d'une histoire et d'un ensemble de travaux qui témoignent de leur engagement à l'égard de la réglementation professionnelle à l'heure actuelle. Les résultats de ce projet visent à réduire ou à éliminer les objectifs limités potentiels en vertu du processus d'entente de l'ACI.

Ce projet est financé par RHDCC. Il a pris un peu de retard, en raison de problèmes liés aux procédures gouvernementales et à leur discussion au cours de la Phase 1.

### **Congrès de recherche**

Lors de la réunion du CA de novembre 2011, on discuta de la possibilité d'organiser un congrès de recherche ACCP. Le Siège social a travaillé à la logistique de cet événement. On croyait au départ pouvoir tenir le congrès à l'Université d'Ottawa, en novembre 2012. Cependant, en raison de problèmes d'horaire, il semble que février 2013 serait plus approprié. Les dates ne sont pas encore arrêtées, mais en principe, l'événement coïnciderait avec la semaine d'étude (du 17 au 23 février 2013). Le congrès se déroulera sur 1 ½ journée durant la fin de semaine. Les frais d'inscription seront de 150 \$ pour les membres, de 175 \$ pour les non-membres et de 75 \$ pour les étudiants (membres et non-membres).

### **Congrès 2014 de l'ACCP**

L'International Association of Counselling a indiqué qu'elle serait ravie de devenir partenaire de l'ACCP à l'occasion du congrès 2014, qui se tiendra à Victoria, en C.-B. Le personnel du Siège social commencera à travailler avec le groupe de l'IAC en juin, lorsque le congrès 2012 sera terminé. On a demandé au D<sup>r</sup> Mifsud (Président de l'IAC) d'identifier les principaux participants.

### **Centre canadien pour l'évaluation des compétences**

Le Projet d'évaluation nationale, financé par RHDCC, est pris en charge par le Centre canadien pour l'évaluation des compétences (résolution de nov. 2011). Le premier examen servant de version test pour ce projet s'est tenu en février 2012. On prévoit que le prochain examen-pilote se tiendra en septembre 2012. L'équipe de développement se réunit régulièrement et le projet progresse selon l'échéancier prévu.

### **Activités de recherche sur les compétences**

L'ACCP a mené des recherches pour déterminer la correspondance des compétences (d'après le profil de la C.-B. validé à l'échelle nationale, le profil en vigueur en Ontario et le profil [c.o.] au Québec) avec les compétences requises par le CAPFC, lorsque cet organisme accrédite un programme de counseling universitaire. La recherche est en cours.

## **Supervision**

Le Manuel de supervision est terminé, traduit en français et imprimé. On étudie la possibilité que soit donné le premier cours crédité de niveau maîtrise par l'intermédiaire de l'Université d'Ottawa, à l'automne 2012.

## **Documents didactiques**

On trouve une description du statut du texte sur la supervision et de celui sur la déontologie dans le document à distribuer qui est contenu dans la trousse des administrateurs. On prévoit publier le texte sur la déontologie en 2014, tandis que celui sur la supervision paraîtrait en 2015.

## **Questions/Commentaires**

- **Webinaires**
  - Les francophones les utilisent très peu.
  - Il n'y aura pas de changement à la programmation des webinaires tant que le CA n'aura pas été consulté.
- **Projet de voies d'échange**
  - Ce projet contribuera à l'élaboration d'une grille illustrant les différences entre les réglementations des divers territoires et provinces du Canada.
  - L'ACCP administre ce projet et fournit aux organismes de réglementation une plate-forme de discussion.
- **Le Programme des représentants étudiants**
  - Voici le lien vers le bulletin de liaison des étudiants <http://www.ccpa-accp.ca/fr/forstudents/studentnewsletter/>
  - Le dernier numéro du bulletin fut publié en février 2012.
- **Site internet grand public**
  - Est un lieu de visite utile aux étudiants.
  - Le comité de direction étudie des façons de publiciser le site web grand public auprès de la population en général.
  - Jusqu'à présent, nous avons reçu des commentaires favorables au sujet du site.
  - Le Site web grand public nécessitera des mises à jour et des raffinements au fil du temps.
  - Il va falloir former un sous-comité nommé par le comité de direction et chargé de déterminer les changements à apporter, les ressources à inscrire et les nouveaux éléments à appliquer.
  - Il y a lieu de s'assurer que les spécialités de nos sections sont bien représentées dans le site.
- **Le Manuel de supervision**
  - Maintenant offert en anglais et en français.
  - S'inspirera des cours en ligne.
  - Le document didactique sur la supervision suivra en 2013-2014.
- **Congrès de recherche**
  - On prévoit actuellement la tenue du congrès en février 2013, au cours de la semaine de lecture à l'Université d'Ottawa.

- Lorna fit remarquer que dans la lettre conçue pour inviter l'Université d'Ottawa à participer en tant que partenaire, il était prévu que les profits de ce Congrès de recherche seraient versés au Centre de counseling de l'Université d'Ottawa.
- Étant donné l'urgence de rédaction de cette lettre, Lorna n'a pas pu consulter ni le comité de direction, ni le conseil d'administration.
- Le partage des profits sera revu au terme de l'expérience pilote, lorsqu'on aura élaboré une politique applicable à d'éventuels congrès de recherche à venir.

## **8. Le point sur le Congrès**

### **2012 – Calgary**

- Le congrès se tiendra cette semaine.
- Tous les plans sont terminés.
- Les aspects financiers du congrès sont encore inconnus.
- Les inscriptions n'ont pas été aussi nombreuses qu'on ne l'avait prévu au départ.

### **2013 – Halifax**

- Le lieu a été réservé.
- Le Siège social établit actuellement un partenariat avec la Section Nouvelle-Écosse de l'ACCP.
- Le site web du congrès est pratiquement prêt.
- Les conférenciers invités ont été choisis et les contrats sont conclus.
- L'appel de propositions sera envoyé au début juin 2012.
- On a discuté des coûts de participation aux Congrès de l'ACCP.
- On discuta des coûts pour les invités provenant de l'étranger et de régions canadiennes éloignées.
- On suggéra que l'ACCP puisse mettre en place un programme de subvention au déplacement qui pourrait être administré dans le cadre du programme Prix et bourses.
- On pourrait alors offrir ces subventions aussi bien aux invités nationaux et internationaux, afin de les aider à couvrir leurs frais de déplacement et d'inscription.
- Il existe déjà une indemnité de voyage pour étudiants, de sorte que le précédent est déjà créé.
- Un certain nombre de pays du Commonwealth tenteront d'inciter des personnes à participer au Congrès 2013 à Halifax.
- À l'échelle internationale, l'ACCP est perçue comme étant la voix du counseling au Canada.
- Notre Congrès est de calibre très élevé.
- Il serait bien que des participants internationaux fassent état de cette qualité sur d'autres tribunes.

## **9. Préparatifs de l'AGA**

- Lorna a examiné l'ordre du jour de l'AGA et a souligné le fait que son compte rendu de la présidente serait livré au moyen d'une présentation PowerPoint.
- La version intégrale de son compte rendu paraîtra dans le rapport annuel de l'ACCP.
- La présentation PowerPoint sera transmise à tous les membres du Conseil.

## **10. Comité/Ensembles de tâches et comptes rendus de groupe de discussion**

### **Comité de la certification**

- Blythe expliqua le travail accompli par le Comité de la certification.
- La première résolution porte sur les modifications au libellé ayant pour but de clarifier les exigences de l'ACCP en matière de supervision.
- La seconde résolution porte sur une réunion du Comité de la certification dans le but de régler des enjeux particuliers concernant la certification.
- On prévoit rédiger des documents d'information sur chacun des enjeux et les distribuer au Conseil afin de recueillir les opinions des administrateurs avant la réunion de novembre.

**Résolution :** Que le libellé de la section « Associations et qualifications professionnelles appropriées » soit remanié pour rendre compte de l'obligation pour les superviseurs de satisfaire aux exigences qui concordent avec les Normes de pratique de l'ACCP et avec celles des ordres professionnels.

**Proposée par Lilli Janzen. Appuyée par George Dunne.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Que le Conseil affecte les sommes suffisantes pour la tenue d'une réunion d'un groupe de travail, tel qu'il a été structuré par la présidence du Comité de la certification, afin de répondre aux préoccupations pressantes liées aux enjeux constants de la certification. La réunion se tiendrait le 18 novembre 2012, à la suite de la réunion du Conseil.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Martin Reid.  
ADOPTÉE.  
2 ABSTENTIONS**

### **L'accréditation**

- Il s'agit d'un ensemble de tâches que Lorna s'est engagée à mener à terme.
- Lorsque la réglementation surviendra, toutes les personnes qui pratiquent auront le même statut et pourraient chercher une façon de démarquer leur pratique.
- Ce programme d'accréditation permettrait aux organismes d'obtenir une « Reconnaissance de bonne gouvernance » et servirait à informer le public de l'existence d'organismes de counseling répondant à la Norme d'accréditation.
- On a communiqué aux membres du Conseil les critères d'accréditation détaillés. Les organismes accrédités pourraient être mis en ligne dans le site web de l'ACCP.
- Ce programme a connu beaucoup de succès au R.-U., mais le contexte y est fort différent.
- Il pourrait s'avérer plus populaire dans les provinces non réglementées.
- L'ACCP pourrait aussi étudier la possibilité d'accréditer des sites d'internat ou de stages pratiques.
- Le programme pourrait s'avérer coûteux à mettre en œuvre, en raison de l'importance de l'investissement initial en personnel requis.
- Il faudra compléter les recherches visant à chiffrer les coûts d'un tel projet.

**Résolution :** Que le Conseil d'administration approuve l'étude des possibilités d'implanter un programme d'accréditation des organismes, en se fondant sur les données fournies par la DG en ce qui a trait à la portée, au coût et à la faisabilité.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Martin Reid.  
ADOPTÉE.**

### **Comité de déontologie**

- À mesure que s'accroît la taille de l'Association, nous allons recevoir un plus grand nombre de plaintes relatives à la déontologie.
- Lorna a rencontré Cristelle Audet afin de discuter de son rôle de présidente du Comité de déontologie.
- Cristelle vient de terminer sa première année à la présidence du Comité de déontologie.
- Elle souligna certaines problématiques :
  - Avec le temps, il se peut que la viabilité de la présidence à la déontologie pose problème.
  - Il s'agit d'un poste très prenant.
  - La présidence est un poste bénévole assorti d'une très modeste allocation.
  - Les autres membres du Comité sont des bénévoles.
  - Le président du Comité aurait avantage à pouvoir compter sur la présence permanente d'une autre personne au sein du Comité afin de la former pour qu'elle puisse prendre la relève à la présidence.
- Le Comité de déontologie a demandé de l'aide pour la gestion de certaines de ses tâches, en particulier en ce qui concerne la recherche relative à des questions de déontologie.
- Le Comité aimerait disposer d'une personne capable d'effectuer la recherche d'informations.
- Le Comité de déontologie formulerait ensuite la réponse finale.
- Le ou la recherchiste ne s'occuperait que des questions de déontologie et non des plaintes relatives à la déontologie.
- Les discussions se poursuivent entre la présidente du Comité de déontologie et la présidente du Conseil.

**Résolution :** Que le Conseil d'administration soutienne la présidente du Comité de déontologie dans sa démarche visant à reconfigurer sa structure afin de permettre un processus de mentorat officiel à l'égard des futurs présidents du Comité.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Erin Crossland.  
ADOPTÉE.**

**3 ABSTENTIONS**

**Résolution :** Que le Conseil d'administration appuie en principe l'affectation de fonds pour les services d'un recherchiste en déontologie, qui fournirait des données en réponse aux demandes formulées par le Comité de déontologie.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Trish McCracken.  
ADOPTÉE.**

**3 ABSTENTIONS**

### **Exploration de la certification des conseillers d'orientation**

- Béatrice, Lorna et Gerry Goodine (présidente élue, section Développement de carrière) ont tenu une téléconférence en janvier 2012.
- Béatrice et Gerry consulteront les gens lors du congrès de cette semaine, afin de déterminer si la Section est disposée à appuyer cette initiative.

### **Supervision**

- Le Manuel de supervision est terminé.
- La prochaine étape est le cours en ligne.
- L'ACCP attend le protocole d'entente de la part de l'Université d'Ottawa.
- On s'attend à ce que le cours soit offert à l'automne 2012.
- Si ce n'est pas le cas, on visera janvier 2013.
- Le matériel promotionnel est prêt à être expédié, une fois que le protocole d'entente aura été signé.

### **CAPFC**

- On a entrepris d'établir les recoupements entre les compétences liées au titre de CCC, les compétences validées à l'échelle nationale, les compétences en vigueur en Ontario, les compétences en vigueur à l'OCCOQ et celles du CAPFC.
- À terme, on produira un schéma illustrant les recoupements et les différences. Il en sera fait part aux présidents du CAPFC.

### **Comité des prix d'excellence**

- Un ensemble de tâches actualisé a été produit par Lorna et mis à la disposition du comité.
- Le projet a pour but d'analyser le système de prix actuellement en vigueur à l'ACCP et de recommander les modifications susceptibles d'inciter un plus grand nombre de candidatures aux divers prix d'excellence.
- Le Comité a fait état des futures activités suivantes :
  - Historique des prix
    - Données sur les nominations, le nombre de candidatures.
    - À quel moment fut mis en place le prix?
  - Revue des prix décernés en 2012
    - Pourquoi n'y a-t-il pas eu de candidatures au Prix du livre ni au Prix pour un article de recherche?
  - Clarifier l'organisation du site web
    - Langue
    - Promotion des prix
    - Restructuration des titres et catégories (sujets par rapport au calendrier)
  - La présence au congrès est-elle requise?
  - Types de reconnaissance
    - (c.-à-d. plaques, etc.)
    - Année paire 1000 \$ (2x500) – Coût pour l'ACCP
    - Année impaire 2000 \$ plus 1000 \$.
    - Chaque lauréat reçoit 100 \$ en plus de son certificat.
  - Nombre de prix
    - Dépend de l'historique.
  - Bilinguisme
    - Devrait être un prix annuel.
  - Catégories suggérées (à discuter)
    - Prix de bilinguisme
    - Praticien
    - Développement des ressources
    - Étudiants
    - Engagement bénévole
    - Rédaction et recherche

### **Comité réglementation et politique**

- Le Projet de loi 21 du Québec requiert de nouveaux éclaircissements.
- Le Comité a passé en revue les exigences du Projet de loi 21 et proposa un format simplifié.
  - Un permis est requis au Québec pour pratiquer la psychothérapie.
  - L' OPQ (psychologues) + le CMQ (médecins) = n'ont pas besoin d'un permis.
  - 5 autres ordres sont mis en cause
    - CO (maîtrise)
    - OT (BA)
    - Infirmier (BA)
    - Psychoéducateurs (BA)
    - Travailleur social (BA ou M. Serv. Soc.)

- Les membres de ces ordres peuvent demander un permis, mais doivent satisfaire aux critères.
- Les autres groupes qui ne sont pas des ordres professionnels et qui ont été reconnus pour l'obtention automatique de droits acquis sont :
  - la Canadian Psychoanalytic Society (CPS)
  - l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec (APPQ)
  - la Société québécoise des psychothérapeutes professionnels (SQPP)
  - l'ACCP attend de recevoir l'information à savoir si ses membres détenteurs du titre de CCC pourront faire reconnaître des droits acquis.
- Si un candidat n'est pas membre d'un ordre ou s'il n'est pas membre de l'une des associations reconnues, alors il doit :
  - détenir un baccalauréat en Sciences sociales;
  - avoir cumulé 600 heures de psychothérapie;
  - avoir suivi un programme de formation de 90 heures (5 ans);
  - avoir reçu 50 heures de supervision;
  - avoir reçu 200 heures de thérapie personnelle.
- Compétence linguistique :
  - Université francophone ou TOEFL
  - Les exigences linguistiques pour la clause de reconnaissance des droits acquis n'ont pas été clairement définies.

### **Comité de gestion du risque**

- Le Comité s'est réuni le 20 mai 2012.
- Le compte rendu sera mis à jour au cours des prochains mois.

### **Comité de gouvernance**

- Le Manuel de gouvernance devra subir une mise à jour complète une fois que les nouveaux règlements généraux auront été déterminés.

### **Comité de direction**

- Le compte rendu est contenu dans la présentation PowerPoint qui sera livrée lors de l'AGA.
- Un compte rendu écrit figurera dans le rapport annuel de l'ACCP.

### **Projet de crédits d'éducation permanente**

- Le Comité a passé en revue le tableau fourni dans lequel sont présentés les divers types de CÉP.
- Le Comité s'est intéressé à la définition des divers domaines.
- Huit domaines ont été examinés et sont actuellement soumis à la critique.
- On n'a pas discuté de la possibilité d'accorder un maximum de CÉP dans certaines catégories.

## Le mercredi 23 mai 2012

### **11. Retour sur le Jour 1**

- Des réaménagements mineurs à l'ordre du jour permettront la discussion de tous les sujets.
- Les groupes de discussion prévus pour ce matin se dérouleront en plénière.
- Il serait sans doute préférable de passer en revue le travail de groupe à la réunion du CA avant de procéder à la rencontre en personne.
- Ainsi, les groupes pourraient être formés avant la tenue de la réunion.
- Il serait préférable que le travail de groupe s'effectue immédiatement après le dîner.

### **12. Évaluations – DG et Conseil**

#### **Directrice générale (chef de direction)**

- Le Conseil s'est réuni à huis clos pour discuter de l'évaluation 2011-2012 de la DG (chef de direction); cette évaluation avait été préalablement partagée et acceptée par la DG.
- Barb MacCallum s'est retirée de la réunion.

#### **Évaluations des membres du Conseil**

- Lorna se reporta au rapport d'auto-évaluation des administrateurs qui était inclus dans les trousseaux des administrateurs.
- Elle passa en revue les ressources mises en ligne à la disposition des membres du Conseil :
  - Le coin des administrateurs
  - Le Manuel de gouvernance
  - Le site web
  - Le Manuel d'orientation
- Les administrateurs ont indiqué que la conciliation travail/vie personnelle et la capacité d'effectuer le travail des comités entre les réunions en personne du CA constituaient leurs principales difficultés.
- Les membres du CA ont formulé certaines observations à ce sujet afin d'aider à résoudre les difficultés liées à la gestion du temps :
  - Travaillez dur et amusez-vous à fond
  - Ayez la capacité de fermer la porte et de vous concentrer sur une activité.
  - Choisissez une activité pour laquelle il sera possible de constater des résultats.
  - Certaines personnes sont capables d'effectuer du travail le jour, tandis que d'autres ne le peuvent qu'en soirée.
  - Il n'y a pas de mal à s'absenter d'une réunion du Conseil à l'occasion.
  - N'assurez la liaison qu'avec une seule Section pour éviter la surcharge de travail.
  - Il est difficile de dire NON.
  - Tenez une liste de tâches à remplir et estimez les temps requis. Ainsi, lorsque vous ne disposez que de 10 ou 15 minutes, vous pouvez choisir une tâche de durée compatible dans votre liste de tâches.
  - Traitez une tâche comme s'il s'agissait d'un client, en lui consacrant toute votre attention, en mode ici et maintenant. Une fois la tâche remplie, passez à la tâche suivante.

- Ne vous sentez pas coupable par rapport au temps.
- Demandez de l'aide! Faites le point. Consultez.
- Partagez la charge de travail.

### **13. Mises à jour sur la réglementation**

#### **C.-B.**

- La C.-B. a invité un cabinet de lobbyistes (Hill & Knowlton) à soumettre une proposition.
- Celle-ci fut acceptée et le lobbyiste commencera à travailler immédiatement.
- Le temps presse, car il pourrait bien y avoir déclenchement d'élections cet automne en C.-B.
- La section de la C.-B. déposera une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'aide à la législation.

#### **N.-É.**

- L'ordre professionnel Nova Scotia College of Counselling Therapists accepte maintenant les demandes d'adhésion.

#### **N.-B.**

- Le Projet de loi d'initiative parlementaire a été rédigé, traduit et divers groupes ont été consultés, tel que prévu par la loi.
- La Nouvelle-Écosse et le Québec ont transmis des objectifs limités étant donné que la législation néo-brunswickoise n'exige pas le diplôme de maîtrise, contrairement aux lois en vigueur au Québec et en Nouvelle-Écosse.
- On espère que le Projet de loi franchira l'étape de première lecture durant la session du printemps de la législature.

#### **Ontario**

- Barb MacCallum a expliqué la situation actuelle en Ontario.
- Barb MacCallum, Trish McCracken et Michel Lefebvre se sont ensuite retirés de la réunion afin que le Conseil puisse tenir une discussion *à huis clos*.
- Le Conseil d'administration a pris la décision suivante :
  - Que l'ACCP appuie la poursuite des efforts de défense des droits entrepris en Ontario en ce qui a trait à la réglementation de la profession de counseling et de psychothérapie.
  - Que l'ACCP reconnaisse respectueusement que la Coalition a besoin de temps pour déterminer les prochaines étapes.
  - Qu'en égard au besoin des membres restants de la Coalition de déterminer les prochaines étapes, le Conseil reporte, jusqu'à la prochaine réunion ordinaire du Conseil, son processus habituel de tenir un vote annuel concernant le maintien de la représentation à la table de la Coalition et l'acquittement des frais d'adhésion.
  - Que le Conseil affirme à l'unanimité son appui permanent aux efforts conjoints de lobby en vue de réglementer la profession en Ontario.
  - Que la Présidente de l'ACCP rédige des lettres individualisées au président de l'OACCP, de l'OAMFT et à la Coalition, afin de confirmer cette prise de position.

- Lors d'une prochaine réunion du Conseil, probablement en novembre 2012, le CA entreprendra une discussion complète sur les questions de réglementation et sur leurs recoupements avec la certification.
- Il a été fortement recommandé aux membres du Conseil de bien se familiariser avec les exigences de la certification avant novembre 2012.

#### **14. Politique sur la publicité et protocoles de communication**

- Certains administrateurs sont plus favorables que d'autres à la transmission des occasions de perfectionnement professionnel aux personnes qu'ils représentent.
- Certains préféreraient disposer d'une certaine latitude en cette matière, tandis que d'autres préconisent plutôt l'instauration d'une politique ou de lignes directrices.
- Il s'agit là d'une question discutée au sein du Conseil depuis nombre d'années.
- On pourrait aussi établir des protocoles de communication dans le cas des provinces où il y a plus d'un administrateur ou qui comptent un organisme affilié.
- Le Conseil a discuté de la nécessité d'implanter une politique.
- Voici les points qui sont ressortis de la discussion concernant une politique de publicité :
  - Les administrateurs ont toujours souhaité une certaine latitude en ce domaine.
  - Certains administrateurs ne diffusent l'information qu'à condition que l'événement donne droit à des CÉP.
  - Certains administrateurs ne diffusent l'information qu'après avoir pris connaissance des titres et diplômes du présentateur.
  - On prend en compte le fait que l'annonceur est ou non un organisme sans but lucratif et si l'événement est présenté gratuitement ou non.
  - Il faut conserver une certaine souplesse, en raison des contextes différents de DP dans chacune des régions.
  - Dans certaines régions du Canada, les possibilités de DP sont rares et sont donc toutes publicisées.
  - On a suggéré que la ligne de mention de l'objet d'un courriel annonçant la tenue d'un événement de DP indique toujours le lieu, afin que les lecteurs puissent savoir immédiatement si l'événement s'adresse à eux.
  - Chaque courriel devrait aussi comporter en en-tête une mention de désistement semblable à celle qui accompagne les publipostages électroniques.
  - Il serait préférable que les demandes en provenance d'organismes à but lucratif soient transmises au Siège social, car ils paieront alors probablement les frais de publicité.
  - Les annonces de petits organismes à but lucratif locaux peuvent être diffusées dans un secteur particulier de la région de l'administrateur.
- Voici les points qui sont ressortis de la discussion concernant les protocoles de communication :
  - Le matériel devrait être acheminé aux membres de façon uniforme et ponctuelle.
  - S'il y a désaccord, que doivent faire les administrateurs?
  - Les administrateurs de l'Ontario ont indiqué n'avoir éprouvé aucun problème de communication jusqu'à présent.
  - Les administrateurs du N.-B. ont indiqué qu'ils pourraient probablement communiquer plus souvent, mais ils partagent l'information et se tiennent mutuellement au courant des activités ayant trait à la réglementation dans leur province.
  - Ceux du Québec n'ont rapporté aucun problème.
  - On remettra ce sujet à l'ordre du jour en novembre, afin de déterminer s'il y a lieu d'élaborer une politique.

- Lorna a également fait remarquer qu'au cours des prochains jours, elle allait rencontrer des organismes affiliés afin de déterminer s'ils considèrent que leurs besoins sont satisfaits par le truchement de l'affiliation.

## **15. Initiative nordique**

- Ce comité continue de se réunir.
- Ses administrateurs ont prévu une petite réception pour les membres présents au congrès et qui proviennent du Nord.
- On a souligné que les termes *rural*, *éloigné* et *nordique* sont tous définis par le gouvernement du Canada.

## **16. Comptes rendus et plans des comités**

### **Prix**

- Le comité examinera les prix et récompenses à la lumière du modèle à rubriques mis au point par Lorna et Blythe.
- Ils iront de l'avant suivant le plan de travail dont il a été question précédemment dans ce procès-verbal.
- Lorna fit remarquer que le lauréat du premier Prix du champion professionnel, bien que très honoré d'avoir été mis en nomination, n'a pas pu l'accepter, car il lui aurait été impossible de remplir l'obligation assortie au prix.

### **Comité de déontologie**

- La charge de travail devient parfois écrasante.
- Certaines plaintes sont très complexes.
- Le compte rendu est inclus dans la trousse des administrateurs.
- On a adopté des résolutions afin de déterminer les façons de fournir de l'assistance.

### **Comité de la certification**

- Monika a produit un Guide d'adhésion et de certification, et elle animera aussi une séance sur la certification lors du congrès.
- Le comité travaillera en vue de la réunion de novembre 2012, ainsi que sur le dossier des CÉP.

### **Compte rendu du Comité de gouvernance**

- Lors de la dernière réunion du Conseil, on adopta une résolution visant à explorer la question de la représentation des peuples autochtones.
- Des rencontres ont eu lieu avec Brian Richardson, qui avait accepté le poste de président intérimaire du Cercle autochtone.
- Brian est tombé gravement malade et n'a pas pu poursuivre son rôle.
- Une personne a manifesté son intention de prendre la relève au poste de président par intérim.
- On est à prendre les dispositions nécessaires pour mettre cette personne en contact avec le Cercle autochtone.
- En réponse à la demande formulée par le Comité de gouvernance, une place de rencontre des autochtones a été aménagée au congrès.

### **Comité de gestion du risque**

Miriam, Lorna et Blythe mettront à jour le document et nous feront un compte rendu à l'automne 2012.

**Revue canadienne de counseling et de psychothérapie**

- Le compte rendu présenté par Kevin Alderson était très positif.
- Le Journal élargit son comité de rédaction pour le rendre plus international.

### **Réglementations et défense des droits**

- Michel fit remarquer que lui et Trish avaient recueilli de l'information sur toutes les provinces.
- Les questions concernant les impacts de la réglementation sur nos membres sont prioritaires.
- Le Comité a besoin de plus de membres et doit dépasser le simple point de vue ontarien.
- Comment l'ACCP survivra-t-elle après l'implantation des réglementations?

### **CAPFC**

- Le compte rendu n'a pas pu être inclus dans la trousse des administrateurs.
- Lorna rencontrera les coprésidents du CAPFC cette semaine.

### **17. Rapport OTUS**

- Le conseil d'administration a discuté de l'information contenue dans le rapport OTUS.
- Le Conseil désire s'orienter dans les directions suivantes :
  - Sensibiliser les gens à l'ACCP, à nos membres et à ce qu'ils accomplissent partout au Canada.
  - Il y a lieu de faire le lien entre l'ACCP et la protection du public, la justice sociale et la défense des droits des membres.
  - Développer des communiqués d'intérêt public.
  - Peut-être mettre en ligne du contenu sur You Tube.
  - Communications médias – il y aurait peut-être lieu d'affecter un membre du personnel ou une personne embauchée à temps partiel pour :
    - rédiger et envoyer des communiqués de presse.
    - rechercher les thèmes d'actualité et déterminer si des entrevues avec les médias seraient appropriées.
    - déterminer les meilleures ressources pour répondre aux demandes de renseignements des médias.
    - établir un calendrier d'événements potentiels et déterminer comment les pourvoir en ressources.
    - Cette personne-ressource se consacrerait principalement aux enjeux stratégiques.
    - Cela suppose une expertise et une acuité qui pourraient s'avérer passablement coûteuses.
  - L'ACCP devrait s'informer du coût d'un service de coupures de presse.
  - L'ACCP devrait mettre un certain accent sur les étudiants, aussi bien de premier cycle que de cycles supérieurs, car ils constituent le prochain groupe de leaders.

### **18. Prochaine réunion**

- La prochaine réunion se tiendra par téléconférence le 21 juin 2012 à 19 h (HAE).

### **19. Clôture de la réunion**

**Résolution** : Clôturer la réunion.

**Proposée par Blythe Shepard. Appuyée par Miriam Duff.  
ADOPTÉE**

---

Présidente

---

Date

## RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Beth Robinson.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2012, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Serge Hall.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Accepter les états financiers vérifiés, tels que présentés pour la période se terminant le 31 janvier 2012.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Blythe Shepard.  
ADOPTÉE**

**Résolution :** Que le libellé de la section « Associations et qualifications professionnelles appropriées » soit remanié pour rendre compte de l'obligation pour les superviseurs de satisfaire aux exigences qui concordent avec les Normes de pratique de l'ACCP et avec celles des ordres professionnels.

**Proposée par Lilli Janzen. Appuyée par George Dunne.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Que le Conseil affecte les sommes suffisantes pour la tenue d'une réunion d'un groupe de travail, tel qu'il a été structuré par la présidence du Comité de la certification, afin de répondre aux préoccupations pressantes liées aux enjeux constants de la certification. La réunion se tiendrait le 18 novembre 2012, à la suite de la réunion du Conseil.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Martin Reid.  
ADOPTÉE.  
2 ABSTENTIONS**

**Résolution :** Que le Conseil d'administration approuve l'étude des possibilités d'implanter un programme d'accréditation des organismes, en se fondant sur les données fournies par la DG en ce qui a trait à la portée, au coût et à la faisabilité.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Martin Reid.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Que le Conseil d'administration soutienne la présidente du Comité de déontologie dans sa démarche visant à reconfigurer sa structure afin de permettre un processus de mentorat officiel à l'égard des futurs présidents du Comité.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Erin Crossland.  
ADOPTÉE.  
3 ABSTENTIONS**

**Résolution :** Que le Conseil d'administration soutienne le principe d'affecter des fonds pour les services d'un chercheur en déontologie qui fournirait des données en réponse aux demandes formulées par le Comité de déontologie.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Trish McCracken.  
ADOPTÉE.  
3 ABSTENTIONS**

**Résolution** : Clôturer la réunion.

**Proposée par Blythe Shepard. Appuyée par Miriam Duff.  
ADOPTÉE**

## RÉSUMÉ DES TÂCHES

N° de tâche	N° de réf.	Tâche	Date	Responsabilité
1	5	Revoir les Règlements généraux en lien avec la nouvelle Loi sur les corporations	Les 28-29 août 2012	Comité de direction
2	8	Discuter de la création d'un programme de subventions au déplacement pour les participants au congrès provenant de l'étranger et de régions canadiennes éloignées.	Dès que possible	Le Comité des prix et bourses
3	10	Rédiger des documents d'information sur les différents enjeux de la certification, dont on discutera en novembre 2012. Les distribuer aux administrateurs avant la réunion de novembre.	Septembre 2012	Comité de la certification
4	10	Étudier les coûts du programme d'accréditation et faire rapport au CA.	Novembre 2012	Siège social
5	10	Discuter des façons dont le ou la recherchiste du Siège social peut venir en aide au Comité de déontologie.	Dès que possible	Siège social
6	10	Étudier le protocole d'entente fourni par l'Université d'Ottawa	Dès que possible	Siège social / Comité de direction
7	10	Revoir le Programme des prix et bourses et suggérer des modifications.	Novembre 2012	Comité des prix d'excellence
8	10	Revoir le Manuel de gouvernance en fonction de la nouvelle Loi sur les corporations	Septembre 2012	Comité de gouvernance
9	14	S'assurer que les courriels des administrateurs comportent une mention de désistement. S'assurer aussi que le lieu des ateliers soit inscrit dans la mention de l'objet.	Dès que possible	Siège social
10	14	Inscrire les protocoles de communication à l'ordre du jour pour novembre 2012	Novembre 2012	Comité de direction
11	15	Rencontrer le CAPFC	Le 25 mai 2012	Lorna Martin
12	16	Étudier le coût d'un service de coupures de presse	Dès que possible	Siège social
13	16	Étudier le coût d'une personne-ressource pour les relations médias	Dès que possible	Siège social